

CHAPITRE 2

HISTORIQUE DES FOUILLES

Marcel OTTE

Le site de la Station de l'Hermitage fut découvert lors du creusement des deux profondes tranchées entaillant la butte sur chaque côté. Elles recoupaient ainsi le méandre de la Mehaigne pour faciliter l'accès dans la vallée, autant par la route que par le chemin de fer. Ces travaux se sont déroulés vers 1870. Les dépôts pléistocènes ainsi mis au jour firent l'objet d'une description géologique générale établie par G. Dewalque (1875, p. CXL) : la butte était formée de dépôts sableux avec lambeaux d'argile, surmontés de limons au sommet desquels se situait un niveau caillouteux.

La couche archéologique supérieure fut reconnue par M. De Puydt et M. Lohest dans les années 1880. Ce niveau à silex taillés fut reconnu sur environ 15 mètres de longueur sur les deux côtés, mais ne fit pas alors l'objet de fouilles (De Puydt et Lohest, 1884-1885, p. 129).

Entre 1886 et 1890, F. Tihon y effectua des fouilles systématiques (Fig. 1), en particulier dans une tranchée de 20 mètres de longueur et tracée perpendiculairement à la voie de chemin de fer. Un sondage profond fut en outre mené le long de la route (Dormal et Tihon, 1890-1891, p. 52 et 59). À cette occasion, la description sédimentaire fut réalisée d'une façon plus complète et plus précise :

g	terre végétale : 20 cm.
f	limon "vert-jaunâtre", 1,65 m, avec fragments calcaires vers la base et des restes archéologiques dans la partie supérieure (poteries et silex).
e	sable argileux jaune clair (20 cm) dans lequel se trouvait le principal niveau archéologique.
d	argile jaune, 50 cm.
c	limon noir, 30 cm.
b	argile jaune sableuse (30 cm) avec fragments calcaires.
a	sable jaune, argileux au sommet.

Sur le côté de la route, à 5 mètres de profondeur, une autre couche de sable jaune contenait des restes de mammouths et des silex taillés, attribués par la suite au Paléolithique moyen (Ulrix-Closset, 1975).

On peut estimer que les "sables jaunes" décrits correspondent en fait aux lèss observés récemment, très purs, poudreux et stériles. Le "limon" avec blocs calcaires correspond probablement aux argiles de base, également reconnues dans nos travaux et sur lesquelles notre couche archéologique fut déposée. Les attributions récentes, liant les occupations archéologiques aux formations naturelles, seront évoquées dans un chapitre particulier, ci-dessous.

Par la suite, des fouilles furent reprises au site de l'Hermitage par Joseph Destexhe-Jamotte qui y observa des traces préhistoriques lors du creusement d'un puits (voir étude, ci-dessous). Ces campagnes s'étendirent sur trois années (1969-1971).

D'autres campagnes furent menées sur cette butte au cours des périodes récentes. D'abord, les profils alignés sur la route et la tranchée du chemin de fer furent nettoyés et redressés par une équipe de l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique sous la direction de Paul Haesaerts en 1976 (Haesaerts, 1978) et en 1980 (Froment 1980). Une dernière série de campagnes fut menée par une équipe conjointe organisée entre les Université de Liège et du Nouveau Mexique (à Albuquerque), entre 1991 et 1993 (Otte *et al.*, 1992, 1993; Noiret *et al.*, 1994, Straus *et al.* 1997).

Une description intéressante provient des notes publiées par De Puydt et Lohest (1884-1885, p. 130). À deux ou trois mètres de profondeur, sur un lit de graviers et de cailloux calcaires, se trouvaient des fragments osseux, des charbons de bois qui définissaient une occupation, repérée sur plus de 15 mètres de longueur. Cette couche "paraît s'être étendue sur plusieurs centaines de mètres carrés". Plus loin, les auteurs écrivent : "Les silex, recueillis en grand nombre, souvent les uns sur les autres, paraissent occuper la place même où ils furent jetés, ou perdus". Encore plus loin, les mêmes auteurs décrivent (p. 131) des "silex de nature variée mais qui proviennent du pays, au moins pour la presque totalité". Ils établissent enfin une relation avec les habitants des grottes tout proches, situées dans le vallon : "Il est probable que des fouilles régulières permettraient d'établir certaines relations entre les habitants des cavernes et ceux qui sont venus fixer leur foyer dans la vallée" (De Puydt et Lohest, 1884-1885, p. 131).

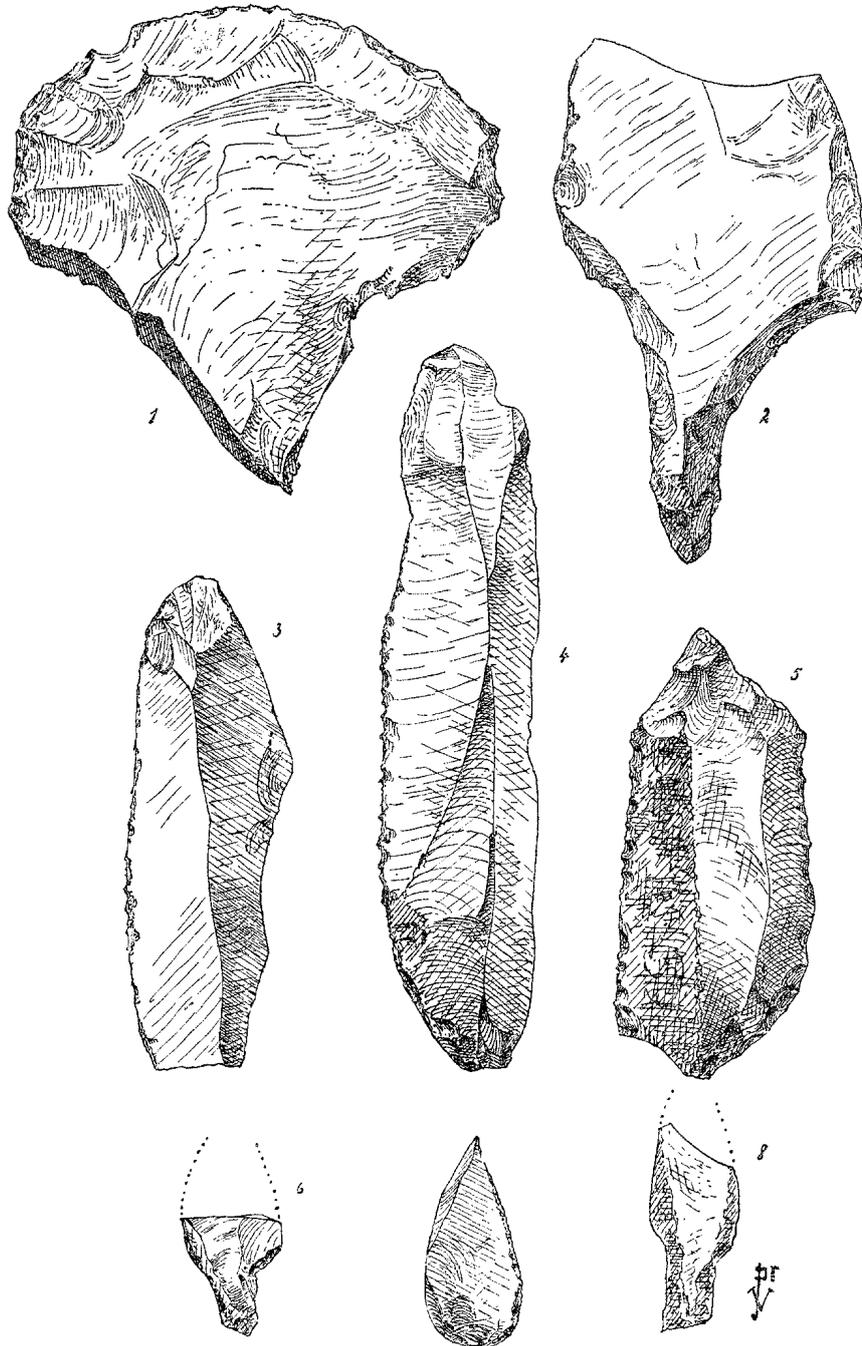
Dans leur publication de 1890-1891, Dormal et Tihon donnent une autre description stratigraphique, de bas en haut (p. 50-62) :

a	sable pur, jaune, devenant argileux au sommet.
b	argile jaune, sableuse, avec de nombreux débris calcaires vers le haut (30 cm).
c	limon noir (30 cm).
d	argile jaune (50 cm).
e	sable argileux, jaune clair; niveau principal, 20 cm, ligne de contact sinueuse.
f	limon vert jaunâtre (1,65 m) avec de nombreux débris calcaires vers la base et une trace archéologique vers le sommet (poteries, silex, plaquettes; 20 cm).
g	terre végétale (20 cm).

L'attribution de la couche supérieure au Néolithique a provoqué des erreurs d'interprétation quant à la formation de la butte que l'on a cru plus récente (Tihon, 1895-1896, p. 289). Par contre, le niveau inférieur (5 mètres de profondeur) fut attribué à l'Acheuléen. À cette époque également, le site fut reconstitué comme un îlot fossile, constitué entre deux bras de la Mehaigne (p. 290).

Une dernière présentation de ces fouilles anciennes est fournie ultérieurement (Fraipont et Tihon, 1896, p. 16-17) :

1	la terre végétale fait 50 cm d'épaisseur.
2	un limon "vert-jaunâtre" y fait suite, de 1,65 m d'épaisseur; il contient des poteries des silex et une ébauche de hache.
3	une couche de sables argileux jaune clair, de 20 cm d'épaisseur, probablement éolienne; s'y trouvent intégrés de nombreux silex taillés et des déchets d'atelier que les auteurs attribuent au néolithique; selon nous, il s'agit effectivement de la couche périgordienne.
4	argile jaune, 50 cm d'épaisseur.
5	limon noir, 50 cm d'épaisseur.
6	argile jaune sableuse, avec blocs calcaires à son sommet et des rognons de silex bruts (30 cm).
7	sable pur devenant argileux, qui contient une molaire de mammouth (p. 18).



DORMAL & TIHON. STATION DE L'HERMITAGE, A HUCCORGNE.

Figure 1. 1: grattoir; 2: fragment de pointe de lance; 3: lame dont la pointe est taillée des deux côtés; 4: couteau; 5: grattoir; 6-8: pointes de flèches. (d'après Dormal et Tihon 1890-91).